


<p>Centre Communal d'Action Sociale Ville de SEYSSES 8 rue du général De Gaulle 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS</p>												
<p>Nombre de Conseillers : 17 Présents : 13 Procurations : 2 Absents sans procuracion : 2 Votants : 15</p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le douze mai à quatorze heures, le conseil d'administration du CCAS de la commune de Seysses dument convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Président du CCAS.</p> <p><i>Date de convocation : 06/05/2026</i> <i>Liste des délibérations affichée le 21/05/2026.</i></p>												
<p>Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali GRANDSIMON, Françoise BARRERE, Raymond BAILLE, Martine DESJARDINS, Michèle BENESSE, Jeanine MIROUZE, Madeleine MENDES, Christian GALY, Mireille AUDIRAC, Claude SIRVEN, Brigitte CAZALBOU, Malika BENSOUICI</p> <p>Excusés sans procuracion : Vicky VALLIER, Nadine GALEOTE</p> <p>Procuracion : Hanta SISTAC, Corine AVERSENG</p> <p>Secrétaire de séance : Malika BENSOUICI</p>													
<p align="center"><u>N° 2026-3-8</u></p> <p align="center">Budget Supplémentaire 2026</p> 	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L2311-1 et suivants.</p> <p>Considérant que le vote du Budget ayant précédé le vote du Compte Administratif et de l'affectation du Résultat, il est nécessaire de voter un Budget Supplémentaire.</p> <p>Vu les délibérations n°2026-3-7 et 8 du CCAS du 12 mai 2026 ayant voté le CA et l'affectation du Résultat.</p> <p>Vu la présentation du Budget Supplémentaire 2026 reprenant la maquette budgétaire et le document de présentation joints à la présente délibération.</p> <p align="center"><u>Après commentaires, débat et délibération, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :</u></p> <p>→ D'approuver le budget supplémentaire 2026, voté par nature, conformément à la balance suivante, et conformément à la maquette budgétaire jointe à la délibération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par chapitre pour les dépenses et les recettes de fonctionnement, - par chapitre et par opération pour les dépenses et recettes d'investissement. <p>→ Budget supplémentaire seul :</p> <table border="1" data-bbox="566 1850 1382 2110"> <thead> <tr> <th></th> <th align="center">DEPENSES</th> <th align="center">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Section de fonctionnement</td> <td align="center">576,51 €</td> <td align="center">576,51 €</td> </tr> <tr> <td>Section d'investissement</td> <td align="center">726,15 €</td> <td align="center">726,15 €</td> </tr> <tr> <td align="center">TOTAL</td> <td align="center">1 302,66 €</td> <td align="center">1 302,66 €</td> </tr> </tbody> </table>		DEPENSES	RECETTES	Section de fonctionnement	576,51 €	576,51 €	Section d'investissement	726,15 €	726,15 €	TOTAL	1 302,66 €	1 302,66 €
	DEPENSES	RECETTES											
Section de fonctionnement	576,51 €	576,51 €											
Section d'investissement	726,15 €	726,15 €											
TOTAL	1 302,66 €	1 302,66 €											

→ Budget Supplémentaire + Budget Principal :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	152 521,51 €	152 521,51 €
Section d'investissement	4 871,15 €	4 871,15 €
TOTAL	157 392,66 €	157 392,66 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président,
Jérôme BOUTELOUP

